



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

TABLEAU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 février à 20 heures, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.
Date de la convocation du conseil municipal : 31 janvier 2024

Présents : Rémi CACHAT, Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, Cécile GRANGER, David JURDIC, Alexandre LALIGANT, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Thierry MAISONNIAL, Laurence MOLARD, Marlène POULENARD, Christophe REY, Martine ROUMEZY, Cindy VIALETTE, Valentine VIALETTE

Absents excusés :

Christelle ETIENNE (pouvoir à Jean-Marc LOTHEAL)
Eric MONTIBELLER (pouvoir à Martine ROUMEZY)
Benjamin SERVE (Pouvoir à Damien BAYLE)

Madame Laurence MOLARD est nommée Secrétaire de séance.

En Exercice : 19

Présents : 16

Absents : 3

- dont représentés : 3

Votants : 19

Numéro	Objet	Vote
2024-004	AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2024-005	CONVENTION TRIENNALE AVEC QUELQUES P'ARTS	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2024-006	TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE POUR SEMAINE ET JOURS FERIES	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2024-007	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE RESTAURANT SCOLAIRE DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Affiché et mis en ligne le 07/02/2024

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire de séance, Laurence MOLARD

